

CONCLUSION

Début septembre 1939, la guerre impose deux réalités nouvelles à la population de la Haute-Vienne. D'une part, elle provoque le départ d'environ 20 000 mobilisés, d'autre part, elle fait affluer en quelques semaines près de 90 000 réfugiés dans le département.

L'accueil des réfugiés constitue, en quelque sorte, la guerre de l'arrière. Il est, d'ailleurs, présenté comme tel et nul ne conteste ce devoir patriotique.

Parmi ces réfugiés de l'automne 1939, la grande majorité proviennent de la partie septentrionale du Bas-Rhin. En un mois, 67 000 Alsaciens sont évacués vers le Limousin et s'installent selon une géographie préparée depuis longtemps mais bouleversée dans l'immédiat avant-guerre. La planification concertée de l'évacuation-réception, entreprise dès 1934 par les deux administrations préfectorales, échoue partiellement en raison d'un afflux très excédentaire de réfugiés qui oblige à suspendre les opérations ultérieures prévues.

Dans les communes limousines, la situation varie du tout au tout. Pour certaines, après la surprise d'une arrivée, ignorée jusqu'au dernier moment, la population répond à l'appel des autorités départementales et municipales et se mobilise dans un élan compassionnel largement dicté par le spectacle des arrivants. Dans les autres communes, rien ne se passe, aucune contribution n'est demandée, c'est l'attente. L'espace départemental se trouve ainsi scindé en deux avec une partie plutôt septentrionale et occidentale, surpeuplée, surchargée et à la peine contrastant avec une partie méridionale et orientale, peu concernée voire exemptée de tout accueil. Malgré les efforts de l'administration pour homogénéiser l'espace d'accueil, la présence alsacienne reste fortement déséquilibrée durant tout le séjour alsacien. Il s'ensuit une inégalité marquée des contraintes et des efforts imposés aux différentes populations communales du département, notamment pour le logement.

Dans les premiers jours, la gêne engendrée par la présence des réfugiés est globalement acceptée et les défaillances individuelles, restent peu nombreuses. Mais, plusieurs semaines après l'établissement des évacués, une grande précarité des conditions de vie règne dans de nombreuses communes. Il en résulte une désespérance alsacienne doublée d'une dégradation des relations avec les accueillants.

Tous se tournent vers l'Etat pour obtenir une amélioration de la situation. Les évacués l'exigent parce qu'ils sont des « *déplacés involontaires* », les Limousins parce qu'on leur impose de fournir ce qu'ils ne possèdent pas. La menace s'avère très sérieuse et l'administration y répond sur les deux registres de la survie. D'une part, elle engage un ambitieux programme de construction de locaux d'hébergement. La pénurie de bâtiments est telle que l'édification de camps de baraques baptisés « *villages alsaciens* » démarre au début de l'année 1940 avant d'être freinée une fois la solution déclarée inadéquate. D'autre part, elle accélère la prise en charge financière des familles alsaciennes.

L'action publique porte ses fruits. En quelque trois mois, l'administration parvient à assurer des conditions de vie décentes. L'hébergement familial se trouve très amélioré et l'assistance financière rend autonomes les familles évacuées qui, peu à peu, quittent l'assistanat direct. La pression retombe sauf exception. Dans leur vie quotidienne, les réfugiés se « limousinisent » non sans manifester qu'il leur en coûte ; pour leur part, les Limousins, souvent embarrassés, parfois agacés, constatent que les réfugiés vivent aussi bien qu'eux.

Espace de vie commun, conditions de vie identiques, voilà, peut-on penser, qui rapproche, qui facilite la relation et permet la rencontre avec l'autre. Or, il n'en est rien et, paradoxalement, l'installation des réfugiés dans le paysage traduit plus une distance maintenue qu'un rapprochement. C'est que, petit à petit, les accueillants modifient leur perception initiale des accueillis.

Les réfugiés alsaciens de septembre, assimilés parfois aux Espagnols, deviennent, après quelques semaines, des évacués. Les Limousins découvrent que les familles alsaciennes sont « victimes » d'une mesure de déplacement administratif, qui, la drôle de guerre aidant, provoque beaucoup d'amertume. Ils

admettent, qu'arrivées avec leurs cadres politiques et administratifs, les populations alsaciennes puissent revendiquer et exiger de l'Etat une prise en charge complète. Au fil des jours, les réfugiés de septembre cessent d'être des étrangers pour devenir pleinement des Alsaciens. Cela signifie que l'étrangeté se mue en spécificité, revendiquée par les élus du Bas-Rhin, reconnue par le régime particulier et finalement acceptée par la population d'accueil. Une petite Alsace naît en Limousin avec une administration, une école, une (des) Eglise (s) et un régime d'assurances sociales propres.

Espace de vie commun, certes, mais avec deux communautés bien distinctes, vivant côte à côte, sans nécessité véritable de chercher la rencontre et, de toutes façons, avec, dans nombre de communes, peu de chances d'y parvenir en raison de l'obstacle linguistique insurmontable.

Mais ce constat de la séparation est trop grossier et mérite d'être nuancé. D'une part, des opportunités sont saisies et des initiatives éclosent qui mêlent pour une activité, de travail ou de loisir, pour un moment, cérémonie patriotique ou fête de Noël, tout ou partie des deux populations communales. D'autre part, il règne une grande diversité d'ambiances communales. Elles dépendent de nombreux paramètres. La charge et la gêne, les ressources et la qualité de l'accueil sont déterminants mais les dispositions humaines, des uns et des autres, sont essentielles. Dans ce registre, force est de constater que les attitudes des responsables limousins et alsaciens qu'ils soient politiques, administratifs, religieux, scolaires, varient beaucoup. Si l'absence de confiance, voire le conflit, restent exceptionnels, la coopération minimale est fréquente même si, dans l'ensemble, la collaboration paraît l'emporter. Dans ce dernier cas, la coexistence subie et parfois tendue, du début du séjour laisse place à une coexistence apaisée et acceptée que le désastre de mai-juin 1940 ne parvient pas à briser. Le *modus vivendi*, lentement dégagé, résiste mais, au lendemain de l'armistice, pour les deux populations, il n'est plus d'actualité.

Fin octobre, l'immense majorité des réfugiés sont rapatriés par l'administration, avec une belle maîtrise d'ensemble malgré l'obstacle de la ligne de démarcation. Il ne reste plus en Limousin qu'une minorité d'Alsaciens. Quelques jours après le départ du dernier convoi en direction de l'Alsace, arrivent les expulsés lorrains dont le séjour recouvre, et, bientôt, efface un an de présence massive alsacienne.

Efface doit-on dire, car durant deux décennies, en Limousin, rien ne s'écrit, rien ne s'énonce, rien ne rappelle l'épisode de l'accueil des Alsaciens. Aucun témoignage public, aucune manifestation officielle, aucune trace de souvenir collectif. Les acteurs directs de l'accueil restent silencieux. Pourquoi ce silence ?

Avant de risquer une réponse, précisons qu'aucun des témoins interrogés, qu'aucune analyse, n'ayant proposé un début d'explication, on en est réduit aux conjectures.

Et si le séjour alsacien était oublié en raison d'une force événementielle insuffisante pour fabriquer de la mémoire ? En somme, malgré son ampleur, malgré sa durée, malgré ses « surprises », l'accueil des Alsaciens relèverait du temps historique ordinaire, banal et atone. Parce qu'elle ne modifie pas, ou si peu, le rythme des jours, la présence alsacienne constituerait pour la population de la Haute-Vienne, un non-événement. Pourtant, le séjour alsacien apporte des changements au quotidien limousin. Pour de nombreuses familles, les retombées financières sont loin d'être négligeables ; l'activité économique, commerciale et même industrielle, se trouve stimulée et l'agriculture, malgré les statistiques officielles de l'emploi, en tire avantage. Par ailleurs, coexister, c'est découvrir, s'étonner, s'agacer, aimer parfois, bref, une expérience humaine qui laisse trace.

Et si l'oubli résultait d'un processus de refoulement ? Avec une telle hypothèse, on touche à la (aux) représentation (s) limousine (s) de l'accueil.

Dès septembre 1939, les autorités proclament que l'effort d'accueil n'est que normal, qu'il fait partie du devoir patriotique et qu'à ce titre, il ne mérite pas de louanges particulières. C'est, d'emblée, sinon imposer, du moins inviter à l'autocensure. Pourtant cet effort coûte. Il provoque beaucoup de gêne. De la gêne matérielle, mais, habituelle qu'elle est, après coup, on l'oublie vite. Plus grave, l'accueil instille le trouble dans les esprits car il sert de révélateur. Les réfugiés alsaciens, surtout en début de séjour, lorsqu'ils découvrent les conditions matérielles et surtout sanitaires locales, ne peuvent masquer leur étonnement réprobateur. L'amour-propre limousin en est profondément blessé et beaucoup se sentent humiliés de ne pas pouvoir offrir mieux. Certes, les maires alsaciens, au moment du départ, remercient.. Mais l'exercice n'est-il pas obligé ? Et, dans la joie du départ, que valent ces paroles convenues ? Ne ravivent-elles pas plutôt que d'apaiser ? Alors, pourquoi évoquer publiquement et longtemps après, un épisode décrété sans éclat et vécu

sans gloire ? Dans cette incapacité à valoriser son rôle et pire, dans cette propension à le minorer, on retrouverait le complexe d'infériorité d'une population – société – rurale, pauvre et culturellement dominée par la ville, par l'Etat, par l'autre !

Un second processus de refoulement mérite d'être interrogé. S'agissant de la Haute-Vienne et de l'Alsace, on ne peut échapper à « l'hypothèse Oradour-sur-Glane » ? Un rappel succinct des effets mémoriels du drame s'impose.

Le 10 juin 1944, 642 personnes sont massacrées par des SS dans le bourg d'Oradour-sur-Glane qui devient « *le symbole de l'innocence martyrisée*¹ ». L'enquête entreprise après la guerre pour retrouver les auteurs du crime, révèle que, sur la soixantaine d'exécutants, quatorze sont Alsaciens. Le procès qui s'ouvre à Bordeaux, en janvier 1953, outre qu'il soulève une immense émotion en Limousin, met aux prises deux mémoires régionales : la mémoire limousine au service d'un châtiment exemplaire, la mémoire alsacienne au service d'une compréhension du drame de l'Alsace symbolisé par les « malgré-nous ». En février, la condamnation des prévenus alsaciens provoque colère et agitation en Alsace, amertume et malaise en Limousin. Lorsque, quelques jours plus tard, au nom de l'unité nationale, l'Assemblée vote une loi d'amnistie, le village martyr et, tout le département avec lui, s'estiment abandonnés.

Avant comme durant le procès, dans la presse régionale, aucune allusion, aucune mention de l'épisode de l'accueil des Alsaciens ne sont faites. La seule évocation intervient le 20 février 1953, au lendemain du vote de l'amnistie, avec la reprise dans la presse locale d'une partie de l'allocution prononcée par le parlementaire limousin Georges Lamousse. Ce dernier se souvient² :

« *Septembre 1939. Nous vîmes arriver par un triste matin, un train rempli de vieillards, de femmes, d'enfants chargés de hardes, de couvertures, de paquets hétéroclites. Ils étaient las, ils avaient faim. Beaucoup pleuraient. C'était la population de la commune de Lembach qui avait été évacuée et qu'on nous envoyait pour y être accueillie, hébergée pendant la durée des hostilités. En quelques heures, il fallut tout improviser pour loger, reconstituer, administrer cette population déracinée. A côté du maire et de son conseil municipal, tout le monde se mit à l'œuvre, parents, épouses, fiancés de ceux qui partaient et que, peut-être, on ne reverrait plus ! A nos frères alsaciens et lorrains si durement éprouvés déjà, chaque famille de cette petite commune limousine essaya de donner au delà des choses matérielles, un réconfort moral, le sentiment d'un foyer retrouvé. On songe à tous ces humbles dévouements dans l'atmosphère d'une mobilisation, d'une guerre qui commence. Je n'en veux pas dire davantage, personne n'a cherché à s'en glorifier et si c'était à refaire, tous le referaient.* »

Outre l'amertume, le sénateur, même s'il s'en défend, par le simple rappel de l'accueil et du sacrifice limousin, reproche implicitement à l'opinion publique alsacienne son ingratitude. Il est permis de penser que l'élu ose dire, à mots couverts, ce que nombre de Limousins, anciens accueillants ou pas, pensent tout bas.

Doit-on en conclure qu'Oradour-sur-Glane et ses affres judiciaires créent un tabou ? C'est peut-être excessif mais qu'ils contribuent à la prudence et à la réserve mémorielle, c'est plus que probable.

Comme l'écrit P. Ricœur, « *L'oubli n'est pas seulement l'ennemi de la mémoire et de l'histoire[...], il existe aussi un oubli de réserve qui en fait une ressource pour la mémoire et pour l'histoire*³. »

S'agissant de la mémoire, le temps du silence est passé. L'accueil des Alsaciens est revenu en lumière depuis deux décennies déjà. C'est dans les années soixante que débute les retrouvailles communales officielles. Une première rencontre a lieu en 1961. A l'occasion de l'inauguration de la mairie reconstruite après les bombardements de 1944-45, la municipalité de Hatten invite une délégation de la commune d'accueil limousine de Châteauponsac. Depuis les visites n'ont pas cessé. En 1969, c'est au tour des communes de Drusenheim et de Saint-Léonard-de-Noblat de renouer les fils. Le mouvement s'accélère dans les années 80 et 90. Aujourd'hui, une quinzaine de jumelages existent entre communes limousines et alsaciennes, des rues portent le nom de communes alsaciennes accueillies et les visites se multiplient. Ces dernières prennent des formes de plus en plus variées : si les manifestations traditionnelles persistent avec dépôt de gerbe, discours, banquet..., le caractère festif des rencontres s'accuse – concert, spectacle, visite de musée – avec parfois des concessions aux modes du moment. En août 2000, une délégation alsacienne d'Oermingen a rallié la commune de Bersac-Rivalier à vélo !

¹ S. Farmer, *Oradour : arrêt sur mémoire*, Calmann-Lévy, 1994.

² Courrier du Centre, 20 février 1953.

³ P. Ricœur, *La mémoire, l'Histoire, l'oubli*, Ed du Seuil, Paris 2000.

Qui prend l'initiative de renouer les liens ? Dans la majorité des cas, ce sont les communes alsaciennes. Elles le font lorsqu'arrive aux responsabilités municipales, la génération des enfants des évacués de 1939. N'ayant pas vécu l'épisode, ou alors en très bas âge, ils souhaitent « *connaître les lieux où les parents ont trouvé refuge* ⁴ », retrouver les traces de ce qui est aussi leur passé... Un passé dont, sans nul doute, la mémoire collective et publique s'est transmise en Alsace, quand, individuelle et privée elle s'assoupissait en Limousin.

La rencontre de 1939-1940 ne s'est pas réellement produite entre Alsaciens et Limousins. Certes, des liens individuels se sont parfois tissés mais les deux communautés sont restées côte à côte. Pouvait-il en être autrement ? Les conditions du séjour, le statut et la psychologie des deux populations, mais aussi la spécificité administrative et culturelle alsacienne inclinent à répondre négativement. Pourtant, une mémoire s'est constituée, plus vive en Alsace qu'en Limousin, qui, réactivée aujourd'hui travaille à approfondir une « *amitié nouée dans la peine* ⁵ ». Avec plusieurs décennies de retard, se trouve ainsi exaucé le souhait exprimé par le préfet Ducombeau en septembre 1939, au moment de l'arrivée des évacués alsaciens :

« *Dans nos communes où ils (les enfants alsaciens) prendront tout de suite place parmi les jeunes gens et les jeunes filles de nos villes et de nos villages, ils serviront de lien et d'interpénétration entre les parents et les populations limousines* ⁶. »

L'accueil des évacués alsaciens de septembre 1939 à octobre 1940 écrit une page de l'histoire locale qui, pour être moins brillante et moins célébrée que la geste de la Résistance, mérite d'être reconnue comme une contribution à l'effort de guerre national. A ce titre, il doit être salué. Le séjour alsacien, s'il constitue un exemple de rencontre impossible sur le moment, met en place des jalons, installe des virtualités que les héritiers du « mariage arrangé » peuvent, s'ils en ont le désir, explorer.

⁴ Le Populaire du Centre, 31 octobre 1997, déclaration du maire d'Auenheim lors de sa venue à Pierre-Buffière et Saint-Jean-Ligoure.

⁵ Le Populaire du Centre, 18 avril 2002, compte rendu de la visite du nouveau maire de la Wantzenau à Saint-Yrieix-la-Perche.

⁶ Appel du préfet à la population départementale dans le Courrier du Centre, le 9 septembre 1939.